

## L'action publique doit être féminisée

LE MONDE ECONOMIE | 28.02.11 | 15h24

**L**es hasards du calendrier sont parfois cruels. Nous serons appelés, les 20 et 27 mars, à renouveler partiellement les conseils généraux, quelques jours après avoir célébré, le 8 mars, la Journée internationale de la femme. Or, ainsi que le note l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes (OPFH), 87,7 % des conseillers généraux sont des hommes. Et sur 101 conseils généraux, seuls six sont présidés par des femmes.

La loi du 31 janvier 2007 "tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives" n'est pas de nature à arranger les choses. Cette loi a institué un suppléant, devant être de sexe opposé à celui du candidat.

Comme le remarque l'OPFH, ce dispositif a conduit à reléguer les femmes au statut de suppléantes : près de 80 % des titulaires investis en 2008 étaient des hommes. Ce constat vaut aussi pour les autres assemblées élues au scrutin uninominal.

### 69e RANG SUR 188

Avec 19 % de députées, la France se trouve au 69<sup>e</sup> rang sur les 188 pays classés par l'Union interparlementaire, loin derrière la Suède (45 % de députées), l'Espagne (36,6 %) et l'Allemagne (32,8 %). Si la situation du Sénat est légèrement meilleure (22 % de sénatrices), elle demeure médiocre.

Cette situation constitue un déni de l'égalité politique entre les hommes et les femmes. Mais a-t-elle des conséquences sur les décisions publiques ? Patricia Funk, de l'université Pompeu-Fabra de Barcelone et Christina Gathmann, de l'université allemande de Mannheim, répondent à cette question dans une étude récente (*Gender Gaps in Policy-Making : Evidence from Direct Democracy in Switzerland*, document de travail, 2010).

La Constitution suisse stipule que les lois modifiant la Constitution et les traités internationaux doivent être validées par un référendum. Cette condition est aussi exigée pour les autres lois fédérales, dès lors qu'un citoyen en fait la demande et recueille 50 000 signatures.

Ainsi, l'essentiel des grandes décisions fédérales fait l'objet d'un référendum. Patricia Funk et Christina Gathmann ont analysé en détail les votes des Suisses pour 197 des 202 référendums qui se sont déroulés entre 1981 et 2003.

### 14 % DE PLUS A SOUTENIR LES POLITIQUES EN FAVEUR DES HANDICAPES

Leurs résultats sont spectaculaires. Premièrement, toutes choses égales - en tenant compte de l'éducation, de la situation en termes d'emploi, de la situation maritale, de la religion, du revenu et de la localisation géographique -, les femmes tendent à soutenir davantage les politiques environnementales, les mesures de protection sociale et les dépenses de santé publique que les hommes. Inversement, elles sont moins favorables aux dépenses militaires et aux subventions agricoles.

Ainsi, par exemple, les femmes sont 5 % de moins que les hommes à souhaiter un recul de l'âge de la retraite, mais 14 % de plus à soutenir les politiques en faveur des handicapés.

Les auteurs de l'étude ont prolongé leur analyse en estimant les effets des différentes politiques proposées sur les finances publiques. Il en ressort que les hommes et les femmes souhaitent répartir de manière très différente les ressources publiques, mais se différencient peu sur leur montant global.

La parité est donc susceptible de modifier en profondeur les orientations de l'action publique. Cela ne donne que plus de force à l'exigence d'égalité entre hommes et femmes. Un idéal inaccessible ? Les taux de députées françaises au Parlement européen (44,5 %) et de conseillères régionales (48 %) montrent qu'il n'en est rien.



## Thibault Gajdos, CNRS-Greqam

Article paru dans l'édition du 01.03.11

---

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact

**Journal** d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.

---